

LISTE INDICATIVE DES MISSIONS ET TACHES A PRENDRE EN COMPTE PRIORITAIREMENT AU TITRE DES CONTREPARTIES

<p>Contreparties durant la période scolaire</p>	<p>Tâches récurrentes</p> <p>Ouverture et fermeture des portes, portails et volets en début et fin de journée, en soirée en cas d'occupation des locaux</p> <p>Ronde des bâtiments avec contrôle visuel des fermetures, des accès et de l'extinction des lumières</p> <p>Activation et suivi de l'alarme anti-intrusion</p> <p>Contrôle éventuel des alarmes incendie/ chambres froides</p> <p>Surveillance des installations techniques (incendie, anti-intrusion, de cuisine : des réfrigérateurs, compteur eau, etc.)</p> <p>Poubelles,</p> <p>Missions occasionnelles ou saisonnières</p> <p>Déneigement, salage</p> <p>Mise en route et la surveillance des installations de chauffage en période de chauffe</p> <p>Astreintes techniques (eau, électricité, sanitaires, etc.)</p> <p>Petits dépannages urgents</p> <p>Accueil des entreprises en cas de travaux hors de la présence des élèves</p>
<p>Contreparties durant vacances scolaires</p>	<p>Tâches récurrentes</p> <p>Surveillance, rondes de contrôle des bâtiments</p> <p>Poubelles</p> <p>Surveillance des installations techniques (incendie, anti-intrusion, de cuisine : des frigidaires, compteur eau, etc.)</p> <p>Suivi des chantiers : préparation du chantier, ouverture et fermeture des portes aux entreprises, surveillance de l'évolution des travaux</p>

Missions occasionnelles ou saisonnières

En hiver, astreinte pour la surveillance du chauffage

Quelle que soit la saison, interventions techniques et petits dépannages urgents

Réception des denrées alimentaires (pour les cuisiniers seulement)

Maintenance des locaux

Entretien des espaces verts